



# APS 34

Association  
de Prévention Spécialisée

— HÉRAULT —



**FOCUS 2022**

## | Le MOT du Président

C'est avec plaisir que je vous livre le Focus 2022 de l'APS34, qui rappelle nos fondements et présente synthétiquement les actions menées par nos équipes d'éducateurs de Prévention Spécialisée.

Vous pourrez apprécier le travail effectué de façon détaillée en lisant notre rapport d'activité mis en ligne sur notre site web : <https://www.aps34.fr/>

Les perspectives 2022 annoncées par notre Assemblée Générale se sont concrétisées pour la grande majorité d'entre elles.

- Le projet associatif a été refondu pour les 5 prochaines années,
- Les formations TRAJECT(nouvelle base de données conçue par le CNLAPS) et Prévention des phénomènes de prostitution ont été mises en place
- Les dispositifs Service Intersecteurs Jeunes Majeurs (SIJM) financés par le Plan de Lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi et le renfort d'éducateurs supplémentaires financés dans le cadre des Bataillons de la Prévention / Plan gouvernemental de relance, se sont poursuivis.

Le Département de l'Hérault a renouvelé notre habilitation Aide Sociale à l'Enfance pour 15 ans.

L'apport de renforts en Prévention Spécialisée sur certains territoires, la diversité des projets des équipes, les exigences et les contraintes des appels à projets ont contribué à une pression accrue des activités d'encadrement, de logistique et de présence sur les quartiers dans un contexte de renouvellement important et de formation des effectifs d'éducateurs.

Les équipes pédagogiques, administratives, et l'encadrement animé par Claudine Gailard la directrice de l'APS34, ont su faire face. Qu'ils en soient ici vivement remerciés.

Comme vous le constaterez, nous restons fidèles à notre mission d'aider les jeunes et leurs familles en créant les conditions les meilleures pour libérer leurs capacités d'action et d'émancipation.

Tout ce travail n'aurait pu aboutir sans le soutien sans failles de nos financeurs, de toute la galaxie des partenaires institutionnels et associatifs, et d'un Conseil d'administration très motivé.

Je puis vous assurer que l'année 2023 déjà bien engagée, portera les fruits de tous ces efforts. **Didier Besson**



Conception graphique : Judicaëlle Ménard / Crealead

Crédits photos : APS34 - Shutterstock.com (p.1/9/12) - Freepik.com (p.8/9) - Unplash.com (p.13/15)

Imprimé à Pérols par Impact Imprimerie - Ne pas jeter sur la voie publique

## | Le MOT de la directrice

Ces 5 dernières années, l'APS34 s'est engagée à mettre en place le projet d'établissement, les projets de service et de territoire, l'évaluation interne et externe, un aménagement du temps de travail, une nouvelle identité visuelle (logo, site internet), et une comptabilité performante.

Ces outils nous permettent de réaffirmer que nous avons une mission de Protection de l'Enfance à la croisée des politiques de la Ville et de la prévention de la délinquance.

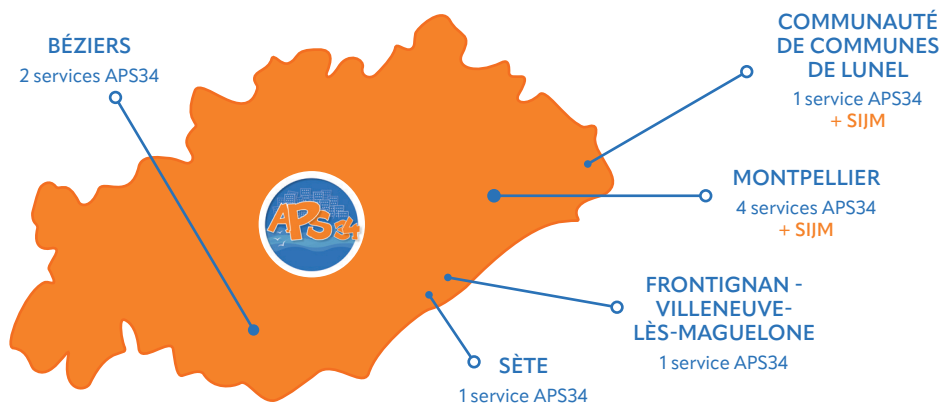
Notre mission éducative s'exerce auprès des jeunes les plus en rupture dans leur milieu de vie et tend à leur faciliter une meilleure insertion sociale et citoyenne. La pertinence de la Prévention Spécialisée tient à la diversité de nos méthodes et de la conjugaison de l'intervention sociale avec l'intervention éducative.

Un grand merci à nos administrateurs qui nous soutiennent, particulièrement à notre président Didier Besson, Anne Challiès trésorière, à Pascal Forbin secrétaire et Vincent Hubault, membre du Bureau qui ont été fortement sollicités en 2022 pour le nombre grandissant de dossiers de travail. J'ai grand plaisir également à saluer l'engagement de nos équipes éducatives dans les valeurs de l'APS34, leur professionnalisme et leur créativité. Cette année encore, grâce à ce travail collectif, l'APS34 a pu poursuivre ses missions et les objectifs qu'elle s'était fixés.

Pour les élus et financeurs qui connaissent bien la Prévention Spécialisée et sa singularité d'être au carrefour de plusieurs domaines, elle constitue un véritable atout. Aussi, la politique financière de l'APS34 nécessite toujours et encore des explications, de l'évaluation et de la transparence.

Nos missions ne pourraient se développer sans le fort engagement du Conseil départemental de l'Hérault, que nous remercions ici une fois de plus. Nous avons également le soutien de l'État qui reconnaît l'APS34 comme un acteur essentiel de la prévention de la marginalité juvénile et des phénomènes de désaffiliation sociale dans les quartiers prioritaires héraultais.

Enfin, je remercie tous nos partenaires institutionnels et associatifs des territoires qui permettent la structuration d'une variété d'actions avec comme objectif commun une présence et un soutien aux jeunes afin de créer des conditions favorables au développement de leur capacité d'action. **Claudine Gaillard**

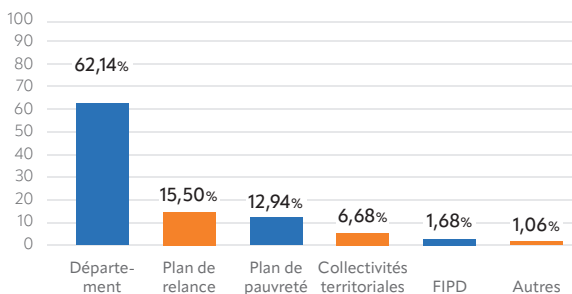




L'APS34 est une association loi 1901 créée en 2007, née de la volonté du Conseil Départemental de l'Hérault. Depuis, dix services de Prévention Spécialisée se sont implantés sur différents territoires en concertation et avec le concours financier de collectivités territoriales.

## NOS FINANCEMENTS

Les **ressources** de l'APS34 proviennent de différentes institutions et commanditaires publics.



### SUBVENTIONS 2022

## Nos remerciements

- Aux **financeurs** et **partenaires publics et associatifs** qui permettent le développement professionnel d'actions en direction des jeunes et leurs familles,
- Aux **administrateurs** et **membres du Bureau** pour leur implication bénévole,
- Aux réseaux **CNLAPS**, **Uriopss** et **Synergie 34** pour leurs apports juridiques et soutiens techniques,
- Aux **éducatrices** et **éducateurs**, à **leurs responsables** qui mettent en œuvre avec fierté des activités au plus proche des jeunes et des familles,
- Aux **membres de l'équipe du siège, responsable administratif et financier, comptables, assistantes administratives**, sans qui les personnels de terrain ne pourraient exprimer leur savoir-faire quotidien.

## NOTRE MISSION

Aider les jeunes de 12 à 25 ans et leurs familles selon les cadres d'intervention de la Protection de l'Enfance et de la Prévention Spécialisée.

L'APS34 intervient dans différents champs d'action : éducation et citoyenneté, soutien des familles, décrochage scolaire, accompagnement vers les dispositifs d'insertion, accès aux droits, orientation vers les services de santé, accès aux loisirs et à la culture...

## NOTRE FONCTIONNEMENT

- L'APS34 est un ESMS (établissement social et médico-social), qui a une habilitation Aide Sociale à l'Enfance / Prévention Spécialisée de 15 ans, renouvelable,
- L'association est gérée par un Conseil d'administration bénévole,
- Les équipes de salariés assurent la mise en œuvre des actions et la gestion des services, des suivis éducatifs, et des relations partenariales,
- Le service administratif et comptable gère les moyens, et chaque année soumet la comptabilité au contrôle d'un commissaire aux comptes.
- L'APS34 adhère au Comité National de Liaison des Acteurs de Prévention Spécialisée (CNLAPS) et dispose ainsi d'appuis au diagnostic et techniques.

## 2022 en chiffres

**15** ans d'exercice

**9** territoires départementaux couverts, comptant **13 QPV** (les quartiers prioritaires de la politique de la Ville)

**10** services éducatifs

**57** salariés au 31/12/2022, dont 45,5 postes d'éducateurs

**63 045** contacts de rue

**670** suivis de jeunes dont 341 nouveaux

**1522** participants aux activités socio-éducatives

**58** jeunes accueillis lors des séjours éducatifs

**85** jeunes engagés sur des chantiers éducatifs

**27** établissements scolaires fréquentés en présence sociale

**3,5** millions de budget de fonctionnement

**535** heures de bénévolat consacrées par les administrateurs

# LES FORMATIONS 2022

- **77<sup>H</sup> de formations collectives**

Logiciel comptabilité EIG, Prostitution des mineur.es, Logiciel TRAJECT (7h par salarié non-cadre, 14h par salarié cadre), Premiers Secours en Santé Mentale, Sexualité et adolescence.

- **86.5<sup>H</sup> de formations individuelles**

Maître d'apprentissage, Animatrice ProDas (développement des compétences psychosociales de l'enfant et l'adolescent), Les aspects juridiques du mariage forcé, Participation des personnes accompagnées à leur propre parcours, Élaboration et gestion de la paye.

- **Les formations longues individuelles**

CAFERUIS (540<sup>H</sup>), Médiateur familial (595<sup>H</sup>), Intervention et thérapie familiale systémique (560<sup>H</sup>).

## NOS ÉVÈNEMENTS MARQUANTS EN 2022



**Actualisation et réécriture**  
du Projet associatif



**Renouvellement**  
pour 15 ans de  
l'Habilitation Aide  
Sociale à l'Enfance



Mise à dispositions  
de **2 éducateurs**  
à l'APSH34 - Club  
Motiv'Action



Réalisation du  
**Séminaire**  
d'intégration des  
nouveaux salariés

## La Commission de Réflexion Ethique de l'APS34

Inaugurée en 2019, puis interrompue par la crise de la COVID 19, la commission de Réflexion Ethique a été relancée en 2022.

Constituée d'administrateurs, de membres de l'équipe de direction et de travailleurs sociaux de différents services éducatifs de l'APS34, elle se réunit trimestriellement.

Son rôle est d'aborder collégalement des questions relatives au sens et aux limites de l'action et de l'intervention des professionnels lorsqu'ils sont confrontés à des situations singulières sur le terrain, et qu'ils doutent quant à la posture ou la conduite à adopter.

L'objectif, qui repose sur un temps de réflexion partagée distinct du temps de l'action, est de travailler à une cohérence de valeurs associatives, individuelles et collectives afin d'éclairer et accompagner la posture professionnelle, de proposer des synthèses et de formaliser des préconisations pour l'ensemble des salariés de l'association.

### En 2022, les questionnements et réflexions ont porté sur :

- la dichotomie entre la mission de Protection de l'Enfance de l'association et l'observation incessante de mises en danger et d'actes de délinquance dans les quartiers (conduite sans casque, sorties tardives, consommation de produits stupéfiants, réseaux de trafic...).
- Le constat de grandes difficultés de prise en charge de certains mineurs en danger dans nos établissements de Protection de l'Enfance et le sentiment d'impuissance des travailleurs sociaux en lien avec ces adolescents, rencontrés dans les quartiers et livrés à eux-mêmes.



Versement de la  
**prime Ségur** aux  
personnels éducatifs



Mise en œuvre de la  
**base de données  
TRAJECT** du  
CNLAPS



**Installation**  
de la comptabilité  
analytique



**Réouverture  
et animation**  
de la commission  
de Réflexion Ethique

## NOS ACTIONS SUR LE TERRAIN

**Fidèles à notre mission de protection et de prévention**, nos actions sont engagées dans les domaines de l'éducation, la santé, la protection, le développement social, l'insertion et la citoyenneté.



## TRAVAIL DE RUE ET PRÉSENCE SOCIALE

Aller vers, expérimenter des lieux et des horaires d'intervention adaptés, connaître le territoire et rencontrer ses acteurs, repérer les lieux d'échanges sociaux, décoder les interactions sociales, connaître les dynamiques de territoire, être repéré, approcher et contacter les groupes de jeunes, créer des liens, susciter l'adhésion, proposer une aide éducative et des orientations, être là où il n'y pas d'autres intervenants.

## Nos principes d'intervention

L'APS34 intervient auprès de personnes en situation de précarité sociale et économique vivants dans des territoires identifiés par une forte densité d'habitat social, par un niveau élevé de pauvreté et de problématiques psychosociales multiples : manque de mixité sociale, discrimination, tensions enfants-parents, nombreuses familles monoparentales en difficulté, décrochage scolaire, besoins d'insertion professionnelle et/ou culturelle, personnes en rupture ou éloignées des dispositifs de droit commun.

Forte de sa culture de « l'aller-vers », l'APS34 a pour ambition de soutenir et mobiliser des personnes dans une perspective d'émancipation individuelle et de promotion sociale, en valorisant les capacités et compétence de chacun, selon le principe de l'empowerment.

En toute circonstance, et selon la nature des relations et/ou des contrats établis avec les individus ou les groupes, l'APS34 s'impose de rechercher leur adhésion à un accompagnement socio-éducatif co-construit.

L'APS34 respecte la législation relative au recueil et au partage d'informations à caractère secret et relative à la protection des données, et s'engage à en informer les personnes accompagnées et à respecter leur droit d'accès.





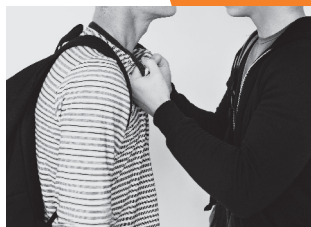
## PRÉVENIR

Intervenir aux abords et dans les collèges, être présents sur les réseaux sociaux, sensibiliser aux harcèlements, aux risques judiciaires, acheminer de l'éducation dans l'espace public.



## ÉVALUER

Contribuer à des évaluations socio-éducatives, comprendre et évaluer les dysfonctionnements, les manques, repérer les personnes ressources et les initiatives locales, établir des diagnostics de territoires.



## PROTÉGER

Coopérer avec les familles, mettre à l'abri, ajuster les accompagnements aux besoins, effectuer des signalements, coopérer avec les services de l'ASE et croiser les analyses.



## ACCOMPAGNER

Proposer et encadrer des actions collectives, mener des suivis individuels, aider à la construction de projets, valoriser des compétences sociales et professionnelles, apporter des aides ponctuelles et rapides, (re)mettre en lien avec les dispositifs du droit commun.



## ÉDUCUER

Socialiser, travailler les règles de vie et de solidarité, outiller contre les pensées simplificatrices, favoriser la mixité, permettre une coupure avec les codes sociaux du quartier.



## INSÉRER

Organiser et encadrer des chantiers éducatifs : mise en situation de travail, mobiliser et valoriser les capacités et les savoir-être, mise en lien avec les services publics de l'emploi, les organismes de formation, et les structures socioculturelles



# TRAVAIL DE RUE

## À quoi ça sert ?

- Apporter une présence d'adultes repères et disponibles dans l'espace public
- Proposer une offre éducative opportune et adaptée individuelle ou collective, lutter contre l'isolement et le repli sur soi

Le **travail de rue** et la **présence sociale** des éducateurs de « PrèV » sont des démarches éducatives qui consistent à observer, créer du lien, comprendre, agir avec les jeunes et les familles.

L'observation régulière des espaces de vie des habitants permet d'apprécier des habitudes et des fonctionnements sociaux, positifs ou négatifs. Il s'agit là d'observer, comment s'organise la vie ; la convivialité et les événements de quartiers, voire les conflits. Ces éléments nourrissent des diagnostics partagés en équipe pour projeter des actions adaptées.

Nous confrontons nos observations et nos diagnostics à des études et des communications relatives aux mêmes problématiques et phénomènes étudiés par d'autres qui nous permettent notamment de gagner en objectivité.

Cela nous amène parfois à constater des phénomènes et/ou à remettre en question des représentations concernant les jeunes des quartiers que nous fréquentons et de les partager avec des partenaires, par exemple des politiques de la Ville.

Nous présentons ci-après, 4 vignettes très synthétiques de problématiques ou de clichés appréhendés de façon transversale par nos équipes au cours de l'année 2022.

Un des espaces montpelliérains du travail de rue



## “ LES JEUNES SERAIENT DE PLUS EN PLUS VIOLENTS ”

« *Nos jeunes aiment le luxe, ont de mauvaises manières, se moquent de l'autorité et n'ont aucun respect pour l'âge. À notre époque, les enfants sont des tyrans* ». Cette situation attribuée à Socrate fait référence à la jeunesse délinquante d'Athènes, au V<sup>ème</sup> siècle avant notre ère...

Toutefois, la violence est intrinsèquement liée au processus de construction identitaire des jeunes. En recherche de repères, de limites, l'adolescent cherche à tester le cadre, se démarquer des autres, et par des comportements violents. Ce peut être aussi l'expression d'une souffrance, une façon de se faire reconnaître, d'être au monde, ou de gérer difficultés et conflits et intérieurs.

Explorant ce « *cliché* » largement relayé d'une jeunesse qui serait de plus en plus violente, **nous avons recentré le sujet sur la forme souvent constatée par les éducateurs, la violence verbale.**

Selon nos discussions avec des jeunes, qui sont parfois amis ou fréquentent le même groupe de pairs, « *les embrouilles* » qui désignent familièrement des conflits sont fréquentes, leur apparaissent « *normales* ».

Et lorsque nous les questionnons à propos de leurs échanges souvent marqués par une utilisation massive d'insultes et mots grossiers, il nous est régulièrement renvoyé le classique « *Ça va ! C'est pour rigoler !* ». La violence de leur mode de communication est banalisée, voire intégrée comme forme relationnelle commune et acceptable.

Sans qu'ils sortent de chez eux, les réseaux sociaux surexposent aussi les jeunes à des contenus et commentaires violents. Ce qui devrait être un espace de sociabilité devient souvent une arène, sans contrôle, offrant une publicité de conflits personnels, à l'échelle d'un collège, d'un quartier.

Utilisant les réseaux sociaux pour échanger avec nos publics, nous sommes témoins de ce qui résulte de leur forte exposition aux écrans numériques qui amplifient d'autres violence dont ils sont victimes, qu'ils relaient ou incarnent.

**Pour certains jeunes dont la vie est une violence quotidienne, il n'y a pas d'autres moyens que de s'exprimer violemment,** mais ne généralisons pas, car cela ne concerne qu'une minorité.

Alors en tant qu'éducateurs de Prévention Spécialisée, nous avons à agir par une contenance éducative et pédagogique, en invitant les jeunes à avoir un regard critique sur les pratiques langagières et numériques, toutes les violences pouvant en découler, et un grand nombre peut y consentir.

Notre rôle est de contribuer à lutter contre la banalisation de cette violence, et de ne pas la taire, mais au contraire de pouvoir en parler en créant les conditions favorisant la libre expression des jeunes sans dévier vers un espace dans lequel tout est permis, par exemple lors de trajets en minibus lors d'actions collectives, durant lesquels par exemple, les jeunes écoutent quasi exclusivement du rap dont les paroles sont souvent violentes (armes, drogue, place des femmes...).

Il s'agit aussi de sensibiliser les parents autour des contenus consultés par leurs enfants, et d'imaginer d'utiliser des pratiques innovantes telles que le théâtre forum pour contextualiser des faits quotidiens de violence et s'en distancier, ou encore d'expérimenter la psychoboxe interrogeant ainsi son rapport à l'autre et à la violence, afin de comprendre ses processus défensifs et/ou adaptatifs, et d'améliorer sa relation au monde extérieur.

## LES FEMMES SERAIENT MOINS VISIBLES DANS L'ESPACE PUBLIC

Passé le collège, nos services de « Prév » constatent une diminution de la visibilité des filles dans l'espace public par rapport aux groupes masculins. Abordées, ces jeunes filles nous disent qu'elles sortent moins, plutôt à des heures différentes de celles de nos présences en rue, et se retrouvent plutôt dans des espaces privés.

Les équipes éducatives observent aussi une différence de fréquentation de l'espace public selon son aménagement conçu ou pas pour les femmes dans des quartiers qui ont vu disparaître commerces, terrasses de café et associations dédiées.

Enfin la densité démographique, l'amoindrissement de la mixité sociale et culturelle, et la forte promiscuité sociale créent une pression supplémentaire envers les jeunes femmes car tout est entendu, vu, déformé, et répété. La

problématique culturelle de la réputation y est forte ! Les jeunes filles tout autant que les garçons que nous rencontrons en témoignent régulièrement.

Et si, les jeunes se retrouvent en mixité dans les espaces jeunes jusqu'à la puberté des jeunes filles, après cette période on les « perd » pendant 3-4 ans.

Les équipes partagent **le constat que les jeunes femmes sont généralement plus surveillées que leurs homologues masculins.** « Jusqu'à 18 ans elles n'ont pas forcément le droit de sortir loin, on doit les voir sur l'espace public, là où c'est visible, voire autorisé. »

Les regards pèsent sur les jeunes femmes, elles n'ont pas envie de les affronter, elles font attention à leurs attitudes. Subissant une pression elles veulent également « respecter leur famille ».





Soucieuses du « *qu'en dira-t-on* », cela modèle leurs usages de l'espace et leurs pratiques sociales, soit de se retrouver uniquement entre elles.

De tout temps, la construction sociale des femmes et des hommes s'est réalisée dans la différence de leur genre, et de leur comportement, ainsi que par une appropriation différente de l'espace public et privé. Mais ces dernières années, la prise de parole publique des jeunes femmes issues des quartiers et leur volonté de conquérir des libertés s'est fortement amoindrie. En témoignent, parmi

celle accompagnées par nos services éducatifs, celles, qui sont assignées aux tâches domestiques, parentalisées, qui ne doivent pas être « *perçues à travers leurs corps* » et ont le devoir de réussir, de ne pas s'exposer à l'opprobre et d'être « *gentilles* ».

Ainsi, une moindre offre de loisirs dédiées aux jeunes filles et jeunes femmes, une assignation croissante à la sphère familiale, le poids du « *qu'en dira-t-on* », et l'intégration de part et d'autre de ne pas se mélanger avec les garçons, **engendre une moindre visibilité sociale et spatiale des jeunes femmes.**

## Conclusion

Nous constatons qu'il est difficile pour les femmes dans les quartiers d'exprimer leur insatisfaction quant à la place qui leur est dévolue.

D'une réflexion sur l'organisation urbaine aux marches exploratoires des femmes, nous poursuivrons nos recherches et nos soutiens des initiatives prises localement.

En tant travailleurs sociaux, nous côtoyons chaque jour des jeunes issus de quartiers « *impopulaires* ». Il est de notre responsabilité de contribuer à transformer la vision que les jeunes en ont, en luttant contre l'isolement des filles et femmes en augmentant leur pouvoir d'agir et leur visibilité.

## LES RAPPORTS ENTRE FILLES ET GARÇONS ÉVOLUERAIENT DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES

Dans nos missions de Prévention Spécialisée nous sommes très souvent confrontés au rapport entre les filles et les garçons.

La mixité, bien qu'elle soit complexe à travailler, est l'un des objectifs posés notamment lors de l'organisation d'actions collectives quelles qu'elles soient, séjours, activités à la journée, chantiers éducatifs.

Il est important de comprendre l'ensemble des facteurs sociaux culturels qui influencent ces relations et de travailler en équipe à la création d'environnements sécurisés et respectueux pour tous ces jeunes.

Nous avons confronté nos observations de la jeunesse que nous rencontrons dans les quartiers, et nos réflexions, à des études relatives aux relations entre les hommes et les femmes dans l'histoire et à la place de la famille dans l'éducation. Nos constats ont été croisés avec différents rapports (données INSEE, psychiatrie, sociologie).

### ● Constats et paroles d'éducateurs

- Les jeunes en général et particulièrement les garçons, vivent une transition difficile lorsqu' ils passent de l'enfance à l'adolescence, ils expriment vivre une pression sociale plus importante et notamment sur le fait d'être dans une « bande » ;
- Les jeunes craignent le regard des autres ;
- Sur un même quartier, les garçons ont plus de "droits" que les filles ;
- Arrivés au collège, **les jeunes ne veulent plus se mélanger entre genre** ;
- Les jeunes parlent de sexualité entre eux, et ont une définition "très personnelle" de celle-ci ;
- Les réseaux sociaux ont modifié la vision du consentement dans les rapports ;
- Des parents refusent la mixité dans les actions ;
- Il y a une forte répartition genrée sur l'espace public ;
- Les jeunes manquent d'espace pour parler des relations filles / garçons ;
- Les rapports filles garçons sont un tabou dans les familles (l'éducation à la sexualité se réalise essentiellement via la pornographie et les réseaux sociaux) ;
- Le développement des réseaux sociaux facilite les échanges entre les filles et les garçons d'un même territoire ou non. Cela leur permet de rester discrets dans les relations amoureuses ;
- Certains et certaines s'éloignent du quartier pour se rencontrer discrètement.

Nous constatons chez les groupes de jeunes filles une propension à exprimer plus facilement leurs besoins, rêves, envies, etc. C'est peut-être cela qui pousse les groupes de filles à bien souvent demander des activités de loisirs qui permettent de se poser et d'échanger. Par opposition, les groupes de garçons sont bien plus dans la demande d'activité où « *le faire* » est à l'honneur, dont nous pouvons valoriser bien plus leur action que leurs paroles. Au-delà du choix d'activité, dans nos échanges notamment sur les relations de genre (sujet le plus abordé chez les adolescents), nous constatons effectivement que les garçons vont plus s'intéresser à l'aspect technique et pratique de la sexualité, alors que les filles seront plus tournées vers les ressentis de chacun.



Quel que soit le genre, défini ou non, choisi ou non, en tant qu'éducateur de prévention, nous nous devons de nous adapter au mieux en fonction des besoins de chacun. Il est important pour nous de noter qu'une analyse générale ne constituera pas pour nous dans notre façon de travailler une règle applicable à tous et toutes.

## **Exemples d' axes de travail en cours et leurs perspectives d'actions**

- Réaliser des actions de prévention sur les réseaux sociaux pour travailler sur les stéréotypes de genre ;
- Multiplier les interventions en collège / lycée ;
- Recueillir la parole des jeunes et des familles de façon plus systématique **sur leurs visions de la jeunesse et des relations entre les filles et les garçons** afin d'ajuster nos pratiques ;
- Développer des partenariats ciblés sur la tranche des 12 – 15 ans pour offrir davantage de possibilités d'actions en groupe mixte ;
- Créer une boîte à outils pour lutter contre les stéréotypes (par exemple, la création d'une échelle : harcèlement de rue).

## LES JEUNES NE VOUDRAIENT PLUS TRAVAILLER

Fréquemment confrontés à la représentation que les jeunes des quartiers ne veulent plus travailler, il en va pour nous de questionner ce cliché !

Nous allons vers des jeunes qui ont **dé-croché scolairement ou de la formation, ou arrivés au bout d'une période de chômage ou de travail intérimaire.**

Un grand nombre ont pu bénéficier ou sont encore inscrits dans les dispositifs proposés par les missions locales pour les jeunes ou par Pôle Emploi.

Certains sortent de prison, ou sont en attente d'un jugement judiciaire.

Âgés de 16 ans à 27 ans en général, ils sont qualifiés par des politiques dédiées en tant que NEET (Jeunes - ni en emploi, ni en étude, ni en formation).

Nous rencontrons aussi de nombreux jeunes insatisfaits de l'emploi qu'ils occupent. 80 % des jeunes que nous fréquentons expriment un besoin majeur relatif à l'emploi.

Structurés par des déterminants socioculturels, et des situations économiques défavorables, parmi les jeunes que nous côtoyons, **nombreux sont ceux qui rencontrent des obstacles pour accéder à un emploi**, car peu formés, soit formés de façon supérieure, mais pénalisés par « *l'effet quartier* ».

Parmi ceux que nous fréquentons, quelle que soit leur appétence pour le travail, certains d'entre eux nous disent : « *Alors, vous venez, pour les sans avenir !?* ». Beaucoup ont intégré l'échec pensant qu'ils n'y arriveront pas après avoir été orientés vers des métiers de « *manards* », ou à la sortie sans

solution après avoir plus ou moins assidument adhéré aux dispositifs des MLI ou des agences de Pôle Emploi. Sur ce point, nous constatons des situations de non-recours aux dispositifs, soit par méconnaissance, soit par mimétisme suivant ce que peuvent colporter certains d'entre eux déçus.

Beaucoup d'entre eux ne prennent plus d'initiative, se satisfaisant de petits boulots pas toujours déclarés, jusqu'à « *glorifier tout système D, ou illicite (deal)* », comme étant la démarche la moins contraignante pour satisfaire leurs besoins les plus immédiats.

Nous constatons combien les déclarations fondées ou pas, « *d'être laissés pour contre* » maintes fois exprimées contribuent à un sentiment de marasme, « *.../...de toute façon, les jeunes des quartiers, l'Etat s'en fout, ce ne sont que des bla-bla quand « ils » parlent de nous. Nous, on demande que du boulot!* ».

À cela s'ajoute l'inconfort d'une grande promiscuité familiale, des pressions en matière de contribution financière, les amenant à accepter des jobs précaires. Par ailleurs, les problèmes de mobilité rajoutent à la difficulté d'accéder à une formation ou à une entreprise éloignée du quartier pour ceux qui l'envisagent encore.

Nous en repérons qui ont une approche plus critique vis-à-vis des relations professionnelles et contractuelles. « *Nos parents ont travaillé dur, et nous, aujourd'hui, nous ne voulons pas travailler comme des esclaves* ». « *Et nous on ne*





Chantier association Essor Montpellier

pliera pas ! ». « Doit-on encore subir la relégation de nos parents aux « basses tâches » (bâtiment, tâches domestiques et d'entretien, agriculture...) ». « En tout cas pas à n'importe quel prix, et pas de façon aussi pénible », disent certains.

Nous entendons aussi régulièrement que « les études, cela ne sert à rien ! », « Et quand les grands frères se sont donnés du mal et cassés les dents, alors pourquoi suivre cette voie qui n'a pas marché ? ». Et l'apprentissage que nous leur présentons est souvent disqualifié selon des expériences scolaires difficiles et inabouties. Cette voie est néanmoins empruntée par quelques-uns que nous avons patiemment accompagnés.

N'oublions pas les influenceurs des réseaux sociaux qui font fantasmer la réussite, vis-à-vis desquels nous invoquons des principes de réalités, et d'exception.

Perméables à l'actualité de la jeunesse via les réseaux sociaux, ils sont tout autant sensibles aux modifications relatives au rapport au travail, certains voulant travailler différemment, notamment en créant leur entreprise. Ils sont comme tout le monde, ils ne

rechignent pas à travailler, mais cherchent aussi un statut social plus valorisant.

Notre mission, c'est aussi **d'accompagner les jeunes à découvrir la valeur du travail tout autant que leurs propres valeurs**, selon de nouvelles modalités à expérimenter. Ainsi nous pourrions projeter ou développer notamment les modalités suivantes :

- Parrainer des immersions professionnelles dans des entreprises extérieures au quartier pour ouvrir des perspectives, accompagnées quotidiennement par des éducateurs, en exploitant nos réseaux de connaissances ;
- Promouvoir davantage le service civique européen, et les chantiers internationaux ;
- Intervenir plus tôt auprès des 14 – 16 ans en proposant des rencontres avec des travailleurs, des entrepreneurs en abordant leur expérience de vie ;
- Organiser des rencontres sur le modèle des « Wake-up café » pour rencontrer des professionnels parlant de leur métier, ou expérimenter le woofing accompagné d'éducateurs ;
- Enfin, et bien sûr, continuer à proposer des mobilisations à travers des chantiers éducatifs que nous développons déjà depuis quelques années.



# CHANTIERS ÉDUCATIFS

## À quoi ça sert ?

- Mettre en situation de travail
- Valoriser les savoir-faire acquis
- Développer des compétences sociales
- Actualiser la situation administrative
- Raccrocher aux dispositifs de Droit commun
- Développer le sentiment d'utilité sociale
- Favoriser la mixité
- Appréhender les problèmes de santé

Les chantiers éducatifs ciblent un public de jeunes âgés de 16 à 25 ans les plus éloignés d'un parcours d'insertion. Ils recouvrent une dimension de travail et une dimension éducative, en proposant des mises en situation de travail ponctuelle de courte durée.

Le chantier éducatif est un outil fondamental de la Prévention Spécialisée. Les chantiers éducatifs n'ont pas vocation à de l'insertion professionnelle immédiate, il s'agit d'une **mise au travail, d'éprouver des expériences, tout en étant accompagné par un éducateur spécialisé, dans un objectif socioéducatif de remobilisation dans un parcours d'insertion sociale.** Les chantiers éducatifs sont généralement des chantiers ponctuels mais peuvent être aussi des chantiers quotidiens sur certains territoires avec des entrées et sorties permanentes de jeunes. Les chantiers éducatifs peuvent être un tremplin, une porte d'entrée vers d'autres dispositifs sur le territoire.

### Le chantier permet d'apporter des réponses concrètes pour les jeunes et pour les territoires :

- ➔ La valorisation des compétences du jeune (et potentiellement son implication dans les évolutions de son quartier) ;
- ➔ Une première expérience de travail ;
- ➔ Un (premier) emploi générant une ressource financière ;
- ➔ Un marqueur de traçabilité et de visibilité de l'action, tant pour le territoire, que pour le jeune (mais également pour l'APS34).

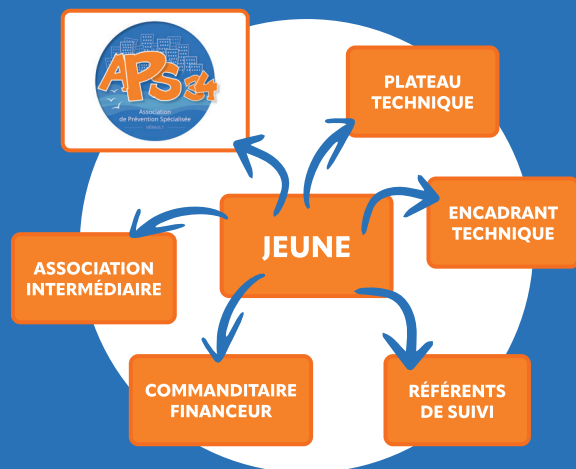
19 chantiers sur  
l'ensemble des services  
du département en 2022

410 heures  
de chantiers

85 jeunes  
y ont participé

Un comité technique mené en décembre 2022 sur les chantiers montpelliérains

## L'organisation d'un chantier repose sur l'implication de plusieurs acteurs



*Chantier association Essor Petit Bard  
publié sur la page facebook du Maire M. Delafosse*



## Types de tâches

➔ **BTP Multiservices et manutention** (remise en peinture, rénovations, faïence, pose de parquet, pose de cloisons...)

➔ **Accueil** (accueil de manifestations, accueil café, sécurisation de parcours...)

➔ **Enquête** (création de supports de communication)

➔ **Espaces verts** (réfection et embellissement de ponton, repérage de pousses d'arbres, décailloutage d'enclos...)

➔ **Actions écocitoyennes** (nettoyage de plages, de parcs et bois...)

- |  |  |
|--|--|
| <b>1</b> PLATEAU TECHNIQUE             | Conventionnement avec les plateaux techniques, définition des tâches, organisation des équipes                             |
| <b>2</b> MOBILISATION DES JEUNES       | Préparation de la mise en chantier, repérage et levée des freins   |
| <b>3</b> CONSTITUTION DOSSIER          | Accompagnement administratif   |
| <b>4</b> INFO CO                       | Présentation chantier, contrat d'engagement, présentation du site de l'employeur et du groupe de travail                   |
| <b>5</b> RDV ASSOCIATION INTERMÉDIAIRE | Envoi des dossiers, signature des contrats   |
| <b>6</b> DÉMARRAGE CHANTIER            | Accompagnement à la mise au travail, relais entre les éducateurs, maintien en chantier sur le déroulé                      |
| <b>7</b> BILAN CHANTIER                | Bilan collectif avec l'employeur, les éducateurs et les jeunes. Préconisations individuelles sur la poursuite des parcours |



# NOS MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF

## À quoi ça sert ?

- Favoriser la liberté de parole
- Estimer les besoins, les craintes, les idées du jeune
- Aider à faire émerger un projet
- Mobiliser et responsabiliser
- Amener à être le plus autonome
- Raccrocher au droit commun

## À quoi ça sert ?

- Créer des liens de proximité avec un groupe
- Encourager de nouveaux rapports sociaux
- Développer l'entraide
- Identifier des situations individuelles problématiques
- Soutenir l'émancipation

## L'accompagnement éducatif individuel

Sans mandat nominatif, notre accompagnement éducatif individuel se fonde tout d'abord sur l'établissement dans le temps d'une relation de confiance et sur le principe de la libre adhésion de la personne.

**Le but de l'accompagnement éducatif et social est de faire avec la personne**, à son rythme, pour essayer d'améliorer sa situation de vie. Il s'agit de l'aider à mieux comprendre sa situation et définir ses objectifs et lever les freins récurrents (peur de l'échec, problèmes avec la justice, d'addictions, environnement bloquant, manque de mobilité, difficulté à tenir un rythme de travail, accès à la formation, orientations vers des partenaires...).

Le travail d'accompagnement social personnalisé peut aussi être alimenté à travers les actions collectives.

## Les accompagnements collectifs

Loisirs sportifs ou culturels, actions citoyennes, ateliers éducatifs thématiques, participation à des événements, séjours à but éducatif, les objectifs de ces temps collectifs sont, au-delà de **sortir les jeunes de leur contexte**, d'aborder divers sujets tels que la scolarité, les conduites à risques, la famille, la vie de quartier et ses enjeux... Si elles ont surtout bénéficié aux mineurs, les majeurs sont aussi très en demande. Ces actions permettent également de travailler en synergie avec d'autres associations et avec les parents.



## Le soutien aux familles

Nous prenons en compte les parents dans la **démarche d'accompagnement de mineurs**, puisqu'ils sont les interlocuteurs légaux avec lesquels il faut être en mesure d'agir pour faire évoluer la situation du jeune ou leurs relations avec lui. Cela nécessite souvent un cheminement long avec le jeune pour renouer le dialogue.

Parfois, cette mise en lien n'est pas possible, il faut donc considérer, avec le jeune, un **accompagnement vers des structures habilitées** s'agissant de la prise en compte de mineurs en situation de rupture et/ou de risques.

D'autre part, les éducateurs accompagnent ou orientent des demandes de familles en difficulté vers les dispositifs de droit commun et les services sociaux, indépendamment de l'accompagnement du jeune lui-même (accès aux soins, emploi, insertion, logement, démarches administratives...) et les aident à faire face aux soucis ordinaires du quotidien.

## À quoi ça sert ?

- Établir des liens de confiance avec les parents
- Aider au rétablissement d'un dialogue parents-enfants
- Orienter vers des espaces d'écoute dédiée aux parents
- Créer des passerelles avec les établissements scolaires
- Accompagner vers les dispositifs de droit commun
- Susciter ou soutenir des solidarités entre parents



Sortie en mer avec l'équipe sétoise de l'APS34

## Une attention particulière !

La Prévention Spécialisée s'inscrit pleinement dans les politiques de Protection de l'Enfance. Elle peut être amenée à produire des informations préoccupantes, ou plus rarement des signalements.

### Quelle différence entre un signalement et une information préoccupante ?

Une information préoccupante est transmise au Conseil départemental en cas de mineur en danger ou en risque de l'être. Un signalement est transmis au Procureur en cas de maltraitances avérées d'un enfant reposant sur des faits, paroles et constatations.

Pour chaque situation, et dans la mesure du possible, la coopération des parents est recherchée afin d'éviter une rupture des liens parents/enfants.



# PRÉVENTION DU DÉCROCHAGE SCOLAIRE

## À quoi ça sert ?

- Prévenir le décrochage scolaire et relayer le travail éducatif du collège
- Donner du sens à la scolarité
- Favoriser une compréhension de la sanction pour un retour apaisé au collège
- Soutenir la relation parents – enfants et l’alliance avec le collège
- Accueillir et accompagner les parents de ces élèves dans le but de soutenir la parentalité pour ceux en situation de fragilité
- Découvrir de nouvelles activités et/ou métiers

À l’APS34, plusieurs services mettent en œuvre des actions de prévention du décrochage scolaire. Outre les présences sociales aux abords des collèges, les éducateurs travaillent en partenariat avec des équipes pédagogiques, lors de la présentation de la Prévention Spécialisée au sein des classes, au cours de sorties ou projets communs organisés avec l’établissement, ou avec des classes relais.

Selon un partenariat préétabli, en cas d’exclusion temporaire relevant de comportements inadaptés en classe, **les jeunes sont orientés vers l’APS34 par l’établissement scolaire, après acceptation de l’enfant et des parents.** Dans ce cas, une convention tripartite est établie par les éducateurs, détaillant les modalités d’accompagnement. Les éducateurs créent des supports (jeux d’expression, atelier d’écriture, activité physique, action de solidarité...) qui permettent de générer une réflexion sur sa vie (scolarité, famille, entourage amical, centres d’intérêts, difficultés, projets). Les équipes, sollicitent aussi des partenaires durant l’accompagnement, permettant aux ados de repérer des lieux et personnes ressources sur leur quartier, qu’ils pourront solliciter par la suite.

Notre équipe lunelloise dispose d’une médiatrice scolaire sur le dispositif « Accueil des Exclus Temporaires ». Cette action, qui a inspiré d’autres équipes de l’APS34, permet de réaliser des accompagnements avec les familles à la suite des temps d’exclusions de leur enfant. Les accompagnements permettent de réinscrire les familles dans les espaces scolaires et par la suite de les amener à aborder des thématiques éducatives.

# L'IMPLICATION

## DANS LES DYNAMIQUES SOCIALES LOCALES



Les services de Prévention Spécialisée s'impliquent et participent régulièrement aux événements se déroulant dans leurs quartiers d'intervention.

Dans un objectif de développement social local, ces événements partenariaux (festivals, fêtes de quartiers, animations socioculturelles...) permettent aux habitants de rencontrer des associations et institutions de proximité et d'échanger sur les initiatives locales.

À cette occasion, **les équipes éducatives peuvent, en fonction, proposer elles-mêmes une animation ludique ou sportive, contribuer à l'organisation de la journée et tenir un stand d'information, être en présence sociale dans le quartier** afin d'informer et accompagner les personnes n'osant pas s'approcher des festivités, positionner un jeune en chantier éducatif dans une mission de travail (accueil, buvette café, manutention...).

Ces événements sont à la fois un but (redynamisation de quartier) mais également un support car ils permettent de créer des synergies, de rendre le service de prévention mieux visible pour une partie des habitants ainsi qu'un moyen de recueillir des sollicitations informelles.

Plusieurs événements-phares jalonnent la vie des quartiers. Ces temps forts permettent également de mesurer la dynamique partenariale, évaluer et contribuer à l'amélioration de l'offre à destination des habitants, repérer les manques, recueillir les demandes.

### À quoi ça sert ?

- Faciliter les initiatives et projets d'habitants
- Apporter des compétences techniques
- Mettre en œuvre des projets participatifs avec des jeunes et des parents.
- Faciliter les relations entre les habitants et les institutions
- Rendre le service de prévention mieux visible



Participation à la journée Bien vivre à Aiguelongue



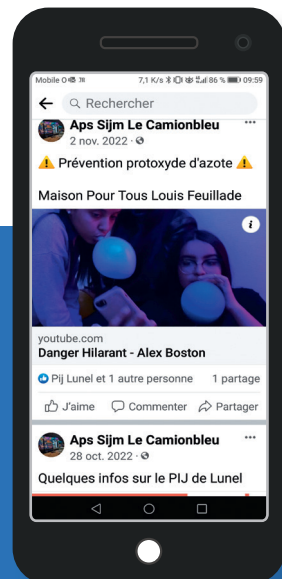
# NOS PRÉSENCES SOCIALES NUMÉRIQUES

## À quoi ça sert ?

- S'approprier ces nouveaux espaces de socialisation juvéniles
- S'adapter aux pratiques de communication des jeunes
- Garder des liens de façon continue
- Passer des messages de prévention sur les réseaux sociaux
- Relayer des infos destinées aux jeunes

Toutes les équipes éducatives de l'APS34 adaptent et développent leur présence sociale numérique, qui est devenue depuis la fin de la crise sanitaire de la Covid 19, une pratique à part entière de la Prévention Spécialisée. Ce développement a permis aussi d'entrer en lien avec des jeunes peu visibles sur l'espace public et d'avoir une proximité plus soutenue avec un contact « *toujours dans la poche* ».

Désormais **les éducateurs utilisent les réseaux comme des outils de médiation et d'approche** des jeunes en y partageant leurs localisations lors des présences sociales en rue, des quizz ludiques, des blind-tests, des informations utiles (événements de partenaires, job-dating, offres d'emploi ou de formation, ateliers numériques...), le tout étant d'attirer l'attention des jeunes pour les mener à prendre contact en réel ou en numérique, mais aussi de pouvoir toucher un public qui parfois « *se veut* » invisible.





# LE CAMION BLEU

## DU SERVICE INTERSECTEURS JEUNES MAJEURS

Doté par le Plan de lutte contre la pauvreté et l'accès à l'emploi depuis fin 2019, les interventions de l'APS34 sur les quartiers Mosson, Petit Bard et Lunel ont été renforcées par 4 éducateurs supplémentaires, rejoints en 2022 par 3 éducateurs des Bataillons de prévention, organisés en service : le SIJM.

Cette équipe dispose d'un minibus avec bureau aménagé, ordinateur, vidéo projecteur, pour mener entretiens socioéducatifs, et animations thématiques dans le quartier, en déployant tables, sièges, et luminaires. Désormais ces permanences du soir tiennent lieu de rendez-vous hebdomadaires avec des jeunes majeurs.

### Itinérance et présences du « *Camion bleu* »

Forte de l'expérience du SIJM, en 2022, une équipe a effectué une permanence hebdomadaire du « *Camion bleu* » à proximité de l'Esplanade C. de Gaulle à Montpellier afin d'être mieux repérés de mineurs et jeunes majeurs en errance, souvent présents sur ce secteur. Ce « *rendez-vous* » leur permet d'exposer leurs difficultés, de programmer des démarches « *santé, insertion...* », et de participer à des animations menées par l'équipe. Un comité technique a confirmé sa pertinence et sa reconduction pour 2023.

Dans le sud montpelliérain, une autre équipe a stationné le « *Camion bleu* » à l'intérieur d'un collège lors de la rentrée des 6<sup>èmes</sup>. Cela a permis aux enfants et parents de connaître l'équipe et ses missions. Le succès remporté, conduit à projeter ainsi des présences régulières au sein et aux abords des établissements du secteur.

En terre biterroise et sétoise, nos équipes locales utilisent également un autre véhicule plus grand et aménagé pour accueillir des jeunes et conduire des animations et des ateliers. L'utilisation des instruments que sont les antennes mobiles, permet une plus grande attractivité et visibilité des éducateurs et de leurs actions dans les quartiers.

### À quoi ça sert ?

- Plus de présences sociales de 18h00 à 23h00 et le week-end, pour les 18/25 ans
- Maraudes avec des intervenants en prévention santé
- Soirées thématiques avec des acteurs de la formation et de l'emploi
- Espace d'échanges et de socialisation



Permanence du Camion bleu au centre-ville de Montpellier

# Le renfort des bataillons

## de Prévention Spécialisée

Répondant à la commande du Comité interministériel de la Ville, portant sur le renforcement de la présence sociale dans les QRR (Quartier de Reconquête Républicaine), L'APS34 s'est engagée en juillet 2021, à développer « *l'aller-vers* » sur les territoires de la Mosson à Montpellier et le centre-ville à Lunel, jusqu'en décembre 2022.

L'APS34 a positionné « *les renforts* » sur les services Mosson, Lunel et SIJM, afin d'intégrer les nouveaux professionnels rapidement, de façon efficiente (création de binôme/trinôme avec les éducateurs permanents).

### **Ces renforts déployés dans les services existants ont permis :**

- D'amplifier très nettement la présence sociale des professionnels sur l'espace public les soirs et les Week ends ;
- D'augmenter le nombre d'actions collectives, notamment les séjours et chantiers éducatifs ;
- De renforcer le nombre de suivi individuel ;
- De rencontrer un plus grand nombre de familles ;
- De réaliser un plus grand nombre d'actions éducatives avec les partenaires sur l'espace public, ce qui favorise la cohésion sociale ;
- De participer plus fréquemment aux réseaux locaux de partenaires.

## **AUTRE DISPOSITIF : LE SAAF**

Le service effectue un accompagnement social et éducatif de jeunes mineurs ou majeurs et des familles, en risque d'engagement dans un processus de radicalisation. L'équipe intervient à la suite de demandes exprimées par des institutions ou familles inquiètes lorsqu'un proche donne à voir des signes de radicalisation religieuse, ou politique entraînant un décrochage de la cellule familiale et de son environnement social.

Il s'agit de prévenir les phénomènes de radicalisation violente qui fragilisent ces jeunes face à toute forme d'embrigadement et de décrochage liés à l'endoctrinement pouvant aller jusqu'à la perte de son libre arbitre.

La démarche d'accompagnement vise à réinsérer le jeune dans la société en rebâtissant du lien social, en l'amenant à la citoyenneté par la transmission, l'éducation et la culture.

## AGIR EN PARTENARIAT

---

L'action de Prévention Spécialisée suppose une bonne connaissance des autres acteurs intervenant sur le même territoire et même au-delà sur l'ensemble de la ville.

Le partenariat et la coopération sont 2 axes majeurs de la Prévention Spécialisée. Ils s'imposent d'autant plus à la Prévention Spécialisée que l'une de leurs raisons d'être est la complémentarité à l'égard d'autres dispositifs sur lesquels la Prévention Spécialisée appuie son action et vis-à-vis desquels elle joue, en quelque sorte, un rôle de relais.

Ces partenaires qui interviennent dans différents champs d'action sont autant de support à la rencontre pour des jeunes en situation de fragilité. Ce sont autant de lieux-ressources pour étayer l'accompagnement éducatif.



## CONCLUSION

---

Face aux urgences des inégalités, nous nous devons de soutenir les jeunes en difficultés pour qu'ils puissent développer leur capacité d'action, surtout pour avoir confiance en eux, faire face aux événements de la vie, et être reliés à l'environnement citoyen.

Pour atteindre et communiquer nos ambitions, nous devons pérenniser des projets et des outils d'évaluation pertinents pour mesurer l'impact social de nos actions pour les publics.

Nous devons renforcer notre participation à des groupes de réflexion nationaux ou régionaux notamment le Plan pauvreté, La lutte contre la radicalisation ou sur les chantiers éducatifs. Ces derniers, ancrés dans le faire avec au quotidien, permettent de sortir de l'inertie, de révéler des potentiels.

Cet outil n'est pas le seul, les équipes éducatives déploient différentes méthodes et actions pour entrer en contact avec les jeunes en errance, désœuvrés et souvent en désespérance. Il s'agit alors pour nous de susciter des remobilisations et de favoriser des perspectives !

# PERSPECTIVES 2023



Dans la continuité des dynamiques engagées depuis plusieurs années, nous souhaitons :

Poursuivre l'amélioration de la **qualité des actions socles** de la Prévention Spécialisée : les **présences sociales** et les **actions collectives**

-

Développer les **actions avec les familles**

-

Augmenter le nombre des chantiers éducatifs

-

Obtenir l'**agrément Éducation Nationale** facilitant le travail avec et dans les établissements du secondaire de nos territoires d'intervention

-

Maintenir **une veille** à propos des appels à projets, notamment ceux relatifs à l'hébergement des Mineurs Non Accompagnés

-

Développer l'**appropriation et la maîtrise de TRAJECT** (base de données du CNLAPS)

-

Poursuivre nos observations relatives à la **mixité**, aux **rapports de genre**, à la **violence**, au **rapport au travail**, et en conséquence expérimenter de nouvelles actions

---

## Le rapport d'activité 2022

présentant de façon très détaillée le travail de chaque équipe de Prévention Spécialisée pour chaque territoire est consultable en ligne sur notre site internet : <https://aps34.fr>

---